

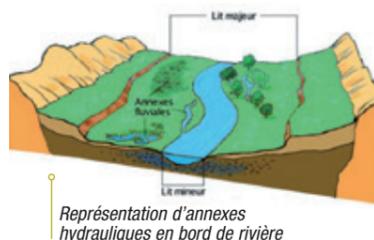
En route

pour la reconnexion des annexes hydrauliques

Sous l'effet du temps et de la dynamique fluviale, les cours d'eau évoluent sans cesse, les chenaux se déplacent, des îlots se forment, disparaissent puis réapparaissent. Les anciens chenaux abandonnés forment des bras morts et constituent, ce que l'on appelle des annexes hydrauliques.

Ces zones humides situées en bordure immédiate des cours d'eau sont en eau une grande partie de l'année et certaines s'assèchent naturellement en été, permettant ainsi le développement d'une végétation terrestre riche et spécifique.

Conjointement à sa mission de restauration des cours d'eau, le SIAHS se lance dans la reconquête de ses annexes hydrauliques en péril en entreprenant une étude pour la renaturation de la noue de Marly et de l'ancien bras de la Seille à Cuvry.



La noue de Marly

Au centre de Marly, au droit de l'ancien moulin, existe une noue, ancien bras de la Seille aujourd'hui connecté entièrement à celle-ci sur sa partie aval. Zone de repos de certains oiseaux, de ponte pour les amphibiens et les insectes du site et d'alimentation pour certaines espèces piscicoles, il a été constaté une fermeture progressive de ce milieu. En effet, l'accumulation naturelle d'alluvions et de matière organique comble régulièrement la noue et tend à la transformer en milieu marécageux puis finalement terrestre.



Schéma de la Noue à Marly

Il est donc urgent pour le Syndicat de se pencher sur un programme de restauration auquel sera greffé, avec la participation de l'association de pêche « Le Brochet » de Marly, un projet d'aménagement de zone de pêche adapté aux enfants et aux handicapés.

De plus, cette annexe hydraulique présente de forts enjeux écologiques car sa réhabilitation permettrait à la faune piscicole de circuler le long de la rivière sans être bloquée par le barrage du moulin. Garantir la continuité écologique soit la libre circulation des poissons de l'eau et des sédiments, objectif capital de la Directive Cadre européenne sur l'eau (2000), est une des missions principales du Syndicat aujourd'hui.

L'ancien méandre de la Seille à Cuvry

Non loin de la noue de Marly, au niveau du moulin de Cuvry se trouve un ancien méandre de la Seille. Apparaissant encore fonctionnel sur les cartes de l'état-major (1820-1866), il n'est aujourd'hui que très légèrement connecté à la Seille dans sa partie aval. Cette annexe semble avoir été préservée de l'action de l'Homme puisqu'on y retrouve une végétation âgée et une morphologie naturelle. Le dysfonctionnement majeur vient de la faible alimentation en eau en période hivernale. A la demande de la commune qui souhaite réhabiliter ce milieu, le SIAHS se penchera sur les éventuels aménagements à apporter afin qu'il puisse devenir à la fois une zone de développement et de reproduction pour les poissons et un lieu de promenade et de découverte pour les habitants.

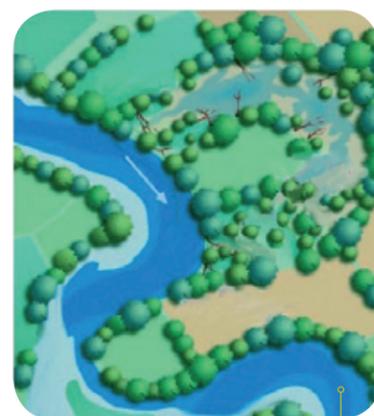


Schéma de l'ancien méandre à Cuvry

Méandres

Bulletin d'information du Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Seille n°8

À la reconquête des affluents de la Seille

Depuis mai, un nouveau conseil syndical s'est mis en place pour les six prochaines années. L'objectif du SIAHS reste toujours le triple A :



AMÉNAGER
ACCOMPAGNER
ATTEINDRE

la bonne qualité
environnementale

en respectant les acteurs socio-économique
de notre bassin versant de la SEILLE.

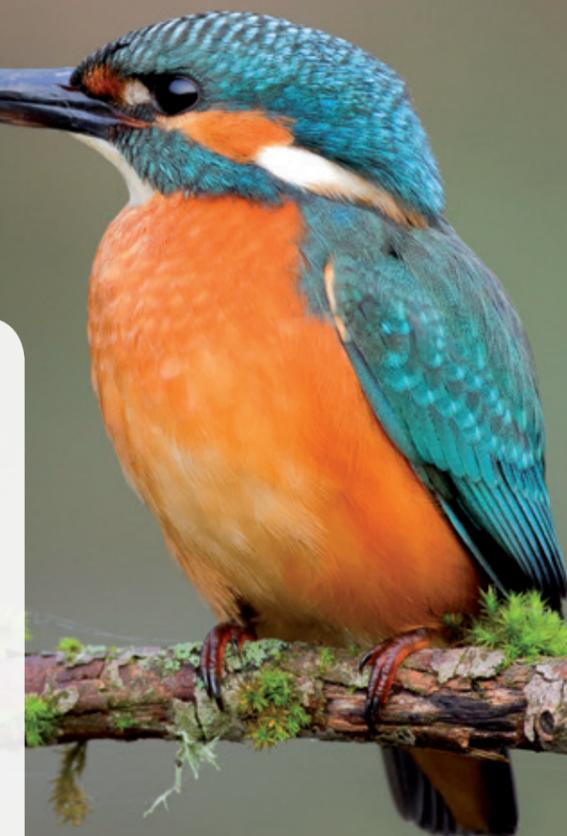
2014 est une année de transition qui a vu se terminer les plantations sur le Canal du Moulin de Fleury (Verny, Fleury, Pouilly) ainsi que la fin des études sur les ruisseaux de Morfontaine, Verny et Goin. Les marchés pourront être lancés.

L'année 2015 réserve de nouveaux travaux comme l'aménagement du Ru des Paux (Fleury, Pournoy la Grasse). D'autres projets verront leurs phases administratives débuter : la Noue de Marly, l'ancien méandre de la Seille à Cuvry ainsi que le Grand Fossé (Cuvry, Coin-les-Cuvry, Pournoy la Chétive).

Au niveau intendance et moyens du Syndicat, le poste de technicien de rivière occupé par JULIE VERONA vient d'être titularisé et le Syndicat occupera prochainement un bureau sur le pôle tertiaire de l'AEROPORT REGIONALE à GOIN aux côtés d'autres structures locales dédiées à l'EAU.

François LESPAGNOL

Président du Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Seille et Maire de Sillegny



Sommaire

Page 2
ACTUALITÉS

Page 3
TRAVAUX

Page 4
INFORMATIONS
AU PUBLIC



Syndicat Intercommunal
d'Aménagement
Hydraulique de la Seille

Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Seille (SIAHS), créé en 1977, regroupe 20 communes : Chérissey, Cheminot, Coin-les-Cuvry, Coin-sur-Seille, Cuvry, Fleury, Goin, Liéhon, Louvigny, Lorry-Mardigny, Marly, Orny, Pagny-les-Goin, Pommérieux, Pouilly, Pournoy-la-Chétive, Pournoy-la-Grasse, Sillegny, Verny et Vigny. Le SIAHS a pour objet l'étude et la réalisation de divers types d'aménagements nécessaires à l'amélioration de la qualité de la rivière Seille et de ses affluents.



Méandres n°8 Décembre 2014

> Directeur de la publication : François LESPAGNOL > Responsable de la publication : Julie VERONA > Maquette et réalisation : Phixso Communication
> Crédit photos : Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Seille, PIERRE Thibaut > Illustrations : SIAHS > Imprimerie : Interprint
> Tirage : 9700 exemplaires > Siège social : Bureau tertiaire de l'Aéroport - 2 rue Pilâtre de Rozier - 57420 GOIN > Tél : 06 19 59 53 79

A la reconquête des affluents de la Seille : le Ru des Paux

Après la renaturation du Canal du Moulin de Fleury en 2013, le Syndicat continue sa démarche de restauration des affluents de la Seille en s'attaquant dès janvier 2015 à un cours d'eau : le Ru des Paux.



Le Syndicat a souhaité sélectionner une entreprise spécialisée dans la restauration de milieux aquatiques et qui connaît les enjeux et les spécificités du territoire. C'est donc l'entreprise SAS BERTRAND qui arpentera les berges du Ru des Paux ses 2 prochaines années et qui s'occupera de rendre ses fonctions biologiques et hydrauliques d'origine au cours d'eau. D'une longueur d'environ 5 kilomètres, le Ru des Paux prend sa source dans « le bois de l'Hôpital » à Pournoy-la-Grasse et finit sa course à Fleury en confluant avec le Canal du Moulin de Fleury. Les travaux comprendront un entretien de la végétation ainsi que différents aménagements agricoles (passages à gué et



Un sous-affluent du Ru des Paux à Fleury

clôtures). Les zones dénudées de végétation ne seront pas laissées à l'abandon puisque le Syndicat s'attachera à replanter arbres et arbustes autochtones (Saules, érables, noisetier, pommier et poirier sauvages...). Afin d'aboutir à des résultats satisfaisants les travaux seront étendus aux sous-affluents du Ru des Paux qui sont de petits cours d'eau temporaires* mais d'une grande importance en période hivernale (drainage du bassin versant lors d'épisodes pluvieux).

*Cours d'eau temporaires : qui ne contiennent de l'eau que sur une durée limitée (période de crue) et qui le reste du temps sont à sec.

Les traversées urbaines de Goin et Verny

L'étude lancée en fin d'année 2013 concernant la renaturation du ruisseau de Goin et le ruisseau de Morfontaine dans la traversée de Verny s'est terminée avec succès en octobre. L'étude a débuté par la définition d'un état initial qui

a révélé, pour les 2 cours d'eau, un aspect physique non approprié (trop large, trop encaissé, trop homogène), la présence de végétaux exotiques envahissants (voir article Renouée du Japon) et l'existence d'obstacles à la circulation de l'eau et des poissons. Pour répondre à ses dysfonctionnements, le bureau d'étude FLUVIAL.IS, soutenu par associé à DUBOST ENVIRONNEMENT ET MILIEUX AQUATIQUES, a proposé des aménagements pouvant rendre, aux 2 traversées urbaines, une meilleure qualité écologique, hydraulique et paysagère. Ces propositions de travaux ont été validées par le comité de pilotage composé du SIAHS, des élus locaux, de la police de l'eau (DDT), de l'ONEMA de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et du Conseil Général de Moselle. Le dossier portant cet ambitieux projet est actuellement

dans les mains des services de l'Etat pour instruction. S'en suivra une enquête publique à laquelle tous les habitants de Pournoy-la-Grasse et Verny seront invités à s'exprimer sur le sujet.



Le ruisseau de Morfontaine à Verny

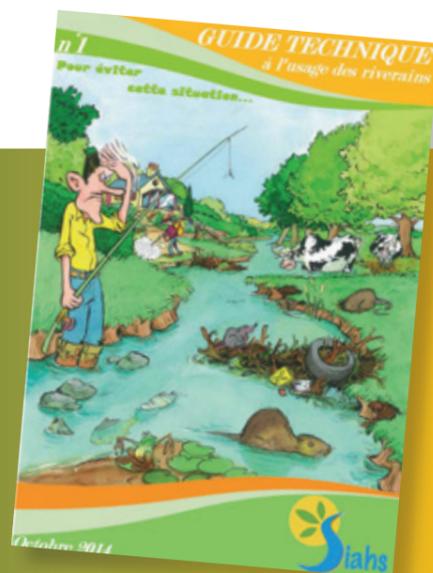


Le ruisseau de Goin à Goin

Premier numéro du Guide technique à l'usage des riverains

Afin de renforcer la collaboration que le Syndicat installe depuis 30 ans avec les acteurs locaux (élus, agriculteurs, pêcheurs, propriétaires riverains...), un nouvel outil de communication est paru en octobre : Le Guide Technique à l'usage des riverains. Le droit et la réglementation qui s'appliquent aux milieux aquatiques ont radicalement changé depuis ces dernières décennies et il est compréhensible que certains fassent preuve de réserve quand il s'agit d'entreprendre des travaux sur les cours d'eau qui traversent leur propriété. Ce premier numéro a pour objectif d'éclairer les propriétaires riverains sur les actions et

aménagements qui sont largement autorisés ou très fortement déconseillés. Implicite, le guide permet également de recentrer sur le rôle de concertation et non de police qu'a le Syndicat. Le SIAHS est une structure qui soutient et oriente l'ensemble des acteurs locaux dans les bons choix de gestion des cours d'eau et n'est en aucun cas un organisme verbalisateur. Le guide a été distribué par les délégués syndicaux à tous les propriétaires riverains. Il reste disponible, à toute personne désireuse de s'informer sur le sujet, au bureau du SIAHS ou sur le site internet : <http://www.rivieresdemoselle-syndicats.fr>



Entente parfaite avec le lycée agricole de Pixérécourt

Pour la troisième année consécutive, le Syndicat maintient sa collaboration avec le BTS Gestion et Protection de la Nature du lycée agricole de Pixérécourt (Malzéville). L'objectif de la formation étant d'apprendre la gestion de milieux naturels, le Syndicat a proposé son territoire comme lieu d'apprentissage et de perfectionnement pour les étudiants.

Après un marquage réfléchi des arbres à entretenir, les élèves de deuxième année se sont lancés dans la restauration du ruisseau de Maupas entre Marly et Cuvry. Une seconde jeunesse a donc été redonnée à ce cours d'eau depuis longtemps délaissé et présentant une végétation encombrant le ruisseau. La totalité du linéaire n'ayant pu être entretenu en une journée, les « GPN » reviendront cette



Un débardage plutôt musclé



Les étudiants de deuxième année de BTS GPN de Pixérécourt

année pour continuer le travail de restauration de la ripisylve avec l'aimable autorisation du propriétaire riverain.

Un gestionnaire de milieux naturels est davantage efficace encore meilleur s'il sait communiquer et sensibiliser à la protection de l'environnement. C'est pourquoi le BTS enseigne également la protection par l'animation. Ce sont donc les écoles primaires du Syndicat, regroupées sur un site naturel le temps d'une journée, qui servent de public pour ses futurs « animateurs nature ».

LES ÉTUDIANTS REVIENDRONT FAIRE DÉCOUVRIR LA FAUNE ET FLORE DE LA SEILLE AINSI QUE LE FONCTIONNEMENT DE LA RIVIÈRE LE 19 MAI 2015 AUX ENFANTS DU CP AU CM2.

Nouveau bureau au siahs

Dès le 1^{er} janvier 2015, le SIAHS intégrera ses nouveaux bureaux situés au pôle tertiaire de l'Aéroport de Metz-Nancy-Lorraine. Il deviendra alors voisin du SMASA (Syndicat Mixte d'Assainissement de la Seille Aval), déjà installé sur le site. Le SIAHS change donc de coordonnées :

SIAHS > Bureau tertiaire de l'Aéroport > 2 rue Pilâtre de Rozier > 57420 GOIN > Tél. : 06 19 59 53 79

Un nouveau conseil syndical depuis mai

Suite aux élections municipales de ce début d'année, le Syndicat a dû procéder à des élections pour le renouvellement de son bureau ainsi que des délégués occupant les sièges au Conseil Syndical.

Ainsi Monsieur François LESPAGNOL (Sillegny), déjà président du dernier mandat a été réélu à l'unanimité. Il sera épaulé dans ses décisions par 3 vices-présidents : Jean-Claude BRIAND (Fleury), François VALENTIN (Verny) et Jérôme LOUYOT (Pagny les Goin). Trois autres membres consultatifs ont été élus : Eliane DUCARNE (Marly), Christian LECHNER (Liéhon) et Jean MAURY (Fleury).

Le SIAHS se réjouit de réunir au sein de son bureau des élus de communes pionnières et d'autres plus récentes appartenant au bassin versant. L'idée d'un travail cohérent sur l'ensemble du bassin versant aval de la Seille ne pourra qu'être renforcée.

Les délégués communaux sont une charnière indispensable entre les habitants qu'ils connaissent bien et le SIAHS.

Voici les délégués titulaires désignés pour ce nouveau mandat :

Chérisey	Stéphane BALOSSO / Benoît DAMIEN
Chemiot	Lionel KALIS / Yves PERRIN
Coin-lès-Cuvry	André SHOENENBERGER / Jérémy FRITZ
Coin-sur-Seille	Jean-Marie PECHEUR / Julien BILOCCQ
Cuvry	Gérard LEININGER / Jean-Marc DEPIERRE
Fleury	Jean-Claude BRIAND / Jean MAURI
Goin	Jean Marc REMY / Fabrice BIDON
Liéhon	Christian LECHNER / Norbert SCHMITT
Louvigny	Brigitte TORLOTING / Bernard L'HUILLIER
Lorry-Mardigny	Philippe HARDY / Jean-Paul HENOT
Marly	Marie-Jeanne ARGAUD / Eliane DUCARNE Brigitte VUILLEMIN / Thierry Hory
Orny	Bruno MONNIER / Yves MARCIN
Pagny-lès-Goin	Guy PETAIN / Jérôme LOUYOT
Pommérieux	Daniel CUNY / Fabrice DIEUDONNE
Pouilly	Jean-Sébastien SCHMITT / Eric WILHEM
Pournoy-la-Chétive	Gérald BARTOLUCCI / Wilfrid ANDING
Pournoy-la-Grasse	Alain AUBURTIN / Gilbert ZIMMER
Sillegny	François LESPAGNOL / Michel CONRAD
Verny	François VALENTIN / Joël XOLIN
Vigny	Raymond ARNOULD / Laurent GROSCLAUDE